Certificat de Récompense de l'Institut Sténognaphique de France.

Numéro d'inventaire : 1983.00223.1
Auteur(s) : Paule Henriette Miraux
Type de document : diplôme
Date de création : 1917
Description : Feuille de papier imprimée en couleur et complétée à l'encre, portant le cachet violet du Cercle Sténographique Rouennais et celui de l'Institut Sténographique de France.
Mesures : hauteur : 280 mm ; largeur : 390 mm
Notes : Certificat de récompense avec mention Assez-Bien décerné à Paule Miraux par l'Institut Sténographique de France.
Mots-clés : Diplômes professionnels
Filière : Enseignement technique et professionnel
Niveau : non précisée
Autres descriptions : Langue : Français
Mention d'illustration
ill. en coul.

INSTITUT STÉNOGRAPHIQUE DE FRANCE

Approuvé officiellement le 18 Juillet 1872

Autorisé par Arrêté ministériel du 20 Février 1897 à étendre son action sur tout le territoire de la République

CERTIFICAT DE RÉCOMPENSE

La Commission d'Examen, désignée par l'Institut Sténographique pour la révision des Epreuves Générales de mil neuf cent Seize, *constate que* Mlle Miraux Paule, *qui a pris part à l'épreuve de Sténographie scolaire, degré préparatoire, Calligraphie sténographique, ~~Métrographie française~~, a mérité la mention* Assez Bien.

Paris, le 15 Juillet 1917.

LE PRÉSIDENT, LES MEMBRES DE LA COMMISSION, LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

CERCLE STÉNOGRAPHIQUE ROUENNAIS Siège Social Place Haute-Vieille-Tour ROUEN

INSTITUT STÉNOGRAPHIQUE DE FRANCE PARIS